

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UFF OBLICONTEXT 2021 - Part P - FR0011993690

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir, au travers de l'investissement dans le fonds maître OBLICONTEXT 2021 M (part I) une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en euro à échéance 2021, sur la période de placement recommandée, par la construction d'un portefeuille obligataire global diversifié associant crédit des pays développés et émergents ainsi que la dette externe souveraine des pays émergents émise sur les marchés internationaux.

L'investissement d'UFF OBLICONTEXT 2021 est de 85% minimum au travers du fonds maître et à titre accessoire en liquidités. Sa performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Indicateur de référence : Le fonds n'a pas d'indicateur de référence. La durée de vie moyenne du portefeuille obligataire est d'environ 7 ans à compter de sa date de création. A titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à la performance de l'OAT 3.25% octobre 2021 [FR0011059088]. (Taux de Rendement Actuariel au 13/03/2014 : 1.58%). L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement du fonds maître: Fourchette de sensibilité: de 6 à 0 (décroissante dans le temps). Le fonds est investi en produits de taux : obligations à taux fixe ou variable, obligations convertibles [0-30%], titres de créances et instruments du marché monétaire. La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités du secteur public ou privé. Le fonds pourra investir dans des titres dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2022, soit un an au plus par rapport à l'échéance du fonds. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille n'excèdera pas le 31 décembre 2021. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille. Durant la période de commercialisation, la gestion du portefeuille sera active de

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A fisque pius faible				A fisque plus eleve				
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé				
	1	2	3	4	5	6	7	

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 3 reflète les investissements dans des produits de taux émis par des entités du secteur public et/ou privé, jusqu'à 100% en titres à caractère spéculatif dits "high yield" et jusqu'à 70% sur les pays hors OCDE.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

manière à gérer l'exposition globale. Le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations et autres titres de créances négociables émis par des émetteurs Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's), High Yield (à caractère spéculatif) ou sans notation, de pays OCDE (toutes zones) [0-100%] ou de pays hors OCDE (pays émergents) [0-70%], de tous secteurs économiques. Le gérant investira dans des titres libellés en devises des pays de l'OCDE. Le risque de change des titres non libellés en euro sera systématiquement couvert.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, pourront être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et de crédit et pour couvrir le risque de change: futures, forwards, options vanilles, swaps, change à terme, Credit Default Swap, Non Deliverable Forward.

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement. A son échéance (le 31 décembre 2021), le fonds sera liquidé après agrément de l'Autorité des marchés financiers.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2021. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2021.

Modalités de rachat : Rachats centralisés chaque jeudi jusqu'à 11h00 auprès de l'Union Financière de Banque France (si la Bourse est ouverte à Paris ou le jour de Bourse précédent, à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et réalisés à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative. Fonds fermé à la souscription 30 mois après sa date de création. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ou non notés ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque de contrepartie

Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Ce risque peut se traduire par la vente des titres avec une décote à des conditions de marché dégradées.

Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont exposées dans le prospectus de l'OPCVM maître.

@ FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

	reduisent la croissance potentiene des investissements.						
FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT							
	Frais d'entrée	4,00 %					
	Frais de sortie	Néant					

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE				
Frais courants		1,45 % (*)		

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

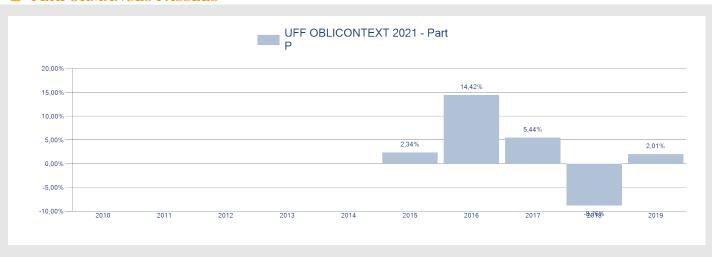
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

Commission de surperformance

Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.uff.net Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



FCP créé le : 08/09/2014 Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts des fonds maître et nourricer : disponibles gratuitement auprès de l'Union Financière de Banque France : UFF Contact - 32, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cedex 16 - France - Tel: 0810 732 732 - Site Internet : www.uff.net

Valeurs liquidatives et autres informations pratiques : www.uff.net Autres catégories de parts : $\, \, C \,$

Fiscalité: selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-française.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération

et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/08/2020

